

Réf: Dossier N° 116677

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SEKONGO AHMED TRANSPORT » en abrégé « SAT »

Siège social Abidjan, Cocody, Angré les Oscars, Lot 518, Ilot 54

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/04/2022 , et enregistrés au CEPICI le 09/06/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SEKONGO AHMED TRANSPORT » en abrégé « SAT »

Objet : Transport;
Commerce;
Formation;
Prestation de services divers.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, Angré les Oscars, Lot 518, Ilot 54

Dirigeant(s) : M SEKONGO PIERRE TIEKOROBA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-03928 du 13/07/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°31220/GTCA/RC/2022 du 13/07/2022

